

LES WAGONS COUVERTS ET LA PRIORITÉ AUX
POINTS DE LIVRAISON DE BLÉ À FAIBLE
QUOTA

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre):

Comme le ministre au cours de débats antérieurs à la Chambre a donné l'assurance que des quantités sans précédent de céréales seraient expédiées à partir de février dernier jusqu'à la fin de juillet prochain, et comme les ventes des fermes la semaine dernière s'établissaient à 1 million de boisseaux de moins qu'à la même date l'année dernière, quels efforts sont tentés pour que les chemins de fer augmentent le mouvement des céréales, et quelle date a été fixée pour l'ouverture de la navigation à la Tête des Lacs? En outre, sous le rapport des augmentations de contingents, quelles priorités seront accordées aux centres où les contingents sont unitaires ou de un boisseau?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, bien des considérations entrent en jeu pour choisir les points ou les zones à partir desquels les céréales doivent être expédiées pour répondre aux demandes du marché. Je crois que la navigation sera ouverte lundi bien que je n'en aie pas été avisé officiellement. La baisse des livraisons a résulté du fait que l'espace disponible à la Tête des Lacs a été rempli avant l'ouverture de la navigation. Les représentants des chemins de fer et des installations terminales ont eu une réunion avec le comité des transports, dont ils font partie en fait, pour établir un programme d'acheminement des céréales pour la saison de navigation.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La présidence donnera la parole au député de Regina-Lake Centre pour lui permettre de poser une dernière question supplémentaire mais nous devrions réellement passer au sujet suivant.

M. Benjamin: Monsieur l'Orateur, étant donné les réponses faites par le ministre et les engagements pris ainsi que le fait que le 31 juillet il devra faire ses comptes, je lui souhaite bonne chance.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

GRÈCE—POSSIBILITÉ DE LA PEINE DE MORT
POUR DIONYSSIOS KARAGEORGAS—DE-
MANDE DE CLÉMENCE

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre, à la suite de la récente condamnation en Grèce d'un certain nombre d'adversaires du régime militaire dans ce pays. J'ai donné préavis au premier ministre de cette question par l'intermédiaire de son adjoint législatif M. Head.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

D'après les renseignements qui me sont parvenus la nuit dernière, j'ai appris que l'accusation a demandé la peine de mort pour Dionyssios Karageorgas, professeur de sciences économiques. Il a été déclaré coupable et condamné à mort. Le premier ministre serait-il disposé à adresser sans délai une demande officielle au gouvernement de Grèce pour la commutation de cette sentence qui semble inhumaine?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir prévenu. Cela m'a permis de me renseigner et d'après les Affaires extérieures qui suivent de près l'affaire de Dionyssios Karageorgas, même si le ministre public a réclamé la peine de mort, la condamnation et la sentence n'ont pas encore été prononcées.

M. Lewis: J'espère que le premier ministre a raison, monsieur l'Orateur, mais puis-je lui demander s'il chargera notre ambassadeur en Grèce de suivre les événements de près et si la sentence de mort est imposée, de présenter immédiatement de la part du gouvernement canadien un appel à la clémence?

Le très hon. M. Trudeau: On a déjà donné suite à la première partie de cette recommandation; quant à la deuxième partie, il s'agit d'une question hypothétique.

LES ÉMISSIONS DE RADIO D'UN NAVIRE AU
LARGE DES CÔTES DE GRÈCE

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire pour le premier ministre. La Grèce a-t-elle formulé des plaintes auprès du gouvernement au sujet des personnes qui sont à bord d'un navire au large de ses côtes et qui diffusent à la radio des nouvelles dans ce pays afin d'essayer de renverser le gouvernement militaire? Parmi les passagers du navire, il y a des Canadiens qui représentent un parti de la Chambre.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Comme j'ignore tout de cette affaire, monsieur l'Orateur, je demanderai au secrétaire d'État aux Affaires extérieures de se renseigner à ce sujet.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

ON SUGGÈRE L'AJOURNEMENT EN VUE DES
ÉLECTIONS AU QUÉBEC

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire faire remarquer au très honorable premier ministre, au cas où il ne le saurait pas, que les élections provinciales auront lieu au Québec le 29 avril prochain.